

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE EN FRANCE

DE LA BÉCASSE

(*SCOLOPAX RUSTICOLA*)

D'APRÈS L'ENQUÊTE TERRITORIALE ORDONNÉE

PAR LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN 1885 ET 1886

PAR

M. LOUIS TERNIER

La question de la distribution géographique de la Bécasse présente en ce moment, tant en France qu'à l'étranger, un intérêt tout particulier. On sait que la chasse de cet Échassier avait jusqu'à présent été soumise dans la plupart des pays de l'Europe à une législation spéciale et avait été autorisée, un peu partout, après la clôture de la chasse du gibier sédentaire, lors du passage de retour. Depuis quelques années, des protestations s'étaient élevées contre cette chasse de primeur qui avait pour résultat de décimer les Oiseaux appariés remontant en grand nombre vers les contrées de nidification pour nicher et se reproduire.

Un vent de protection a soufflé, qui tend à faire disparaître les anciens usages, et, en ce qui concerne notre pays, le ministre de l'Agriculture a pris, depuis l'an dernier, des mesures en vertu desquelles la chasse de la Bécasse est interdite lors de son passage de retour.

J'ai appuyé ces mesures de protection dans *la Chasse illustrée*, que j'ai l'honneur de diriger, et la plupart de mes collaborateurs, presque tous grands propriétaires, se

sont ralliés au système de protection préconisé par le ministre. Cependant, quelques dissidents, partisans de la poursuite à outrance de tous les Oiseaux, ont protesté. Les protestations de quelques-uns, inspirées par un intérêt particulier, ne m'ont pas paru devoir être prises en considération. Celles d'autres propriétaires m'ont semblé dignes toutefois d'attirer l'attention.

Les premiers, qui habitent des pays où la Bécasse passe lors de sa descente à l'arrière-saison et à son retour au printemps, prétendent simplement que l'espèce des Bécasses n'a point diminué dans leurs bois et que puisque, cette année notamment, ils ont tué quantité de Bécasses à l'automne, il n'y a point de raisons pour les empêcher d'en tuer encore au printemps. On peut leur objecter qu'il est possible, je ne dis pas certain, que l'abondance exceptionnelle des Bécasses en la présente année soit due à la protection dont elles ont joui l'an dernier à leur passage de retour; on peut leur faire remarquer aussi que, quelque nombreuses qu'aient été les Perdrix pendant certaines saisons, il n'est jamais entré dans la pensée d'aucun législateur d'en autoriser la chasse au moment des parades et de la reproduction. Ils citent l'exemple des autres Oiseaux de passage, des Oiseaux d'eau, des Canards, par exemple, oubliant que la chasse des uns, n'étant pas à la portée de tous les chasseurs, ne peut se comparer à la chasse de Bécasse, et que, pour les autres, les conditions de reproduction sont toutes différentes de celles des Bécasses. Ces dernières pondent en effet en moyenne quatre œufs, les Canards en pondent de dix à dix-huit quelquefois, et le fusil seul ne saurait amoindrir l'espèce.

Les chasseurs dont les revendications sont plus intéressantes sont ceux qui habitent les départements que la Bécasse ne fait que traverser et même ne traverse pas à son premier passage, et sur lesquels elle ne paraît et séjourne que lors de son passage de retour. Il y aura lieu peut-être, pour les pouvoirs publics, d'examiner leurs doléances et d'y faire droit dans une certaine mesure; mais, quant à présent, il convient d'engager ces chasseurs à ne

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA BÉCASSE. 237

pas attaquer trop vivement un essai qui aura peut-être pour conséquence, en favorisant la reproduction des Bécasses, d'en faire passer une certaine quantité sur leurs départements au moment de leur descente qu'elles opéreront en plus grand nombre, par suite de cette loi de diffusion qui semble régir le régime du cantonnement des Bécasses à l'automne.

Quoi qu'il en soit, les uns et les autres ont un argument commun tiré de ce que les Bécasses ne nicheraient pas en France. La présente étude nous permettra de répondre à cette objection, et ce sera peut-être la plus importante des constatations de l'enquête, qui, à d'autres points de vue, est loin de nous avoir éclairés encore complètement sur l'Oiseau mystérieux qu'est toujours la Bécasse.

L'enquête a clairement indiqué deux choses principales : le sens *territorial* de la migration de la Bécasse, à sa descente, à son retour, et l'aire de nidification de cet Oiseau sur notre territoire. Les observations sur les vents à l'arrivée et au départ, sur la direction des Oiseaux, ne m'ont pas paru devoir être prises en grande considération. Qu'un observateur ait remarqué la direction du vent quand il s'est aperçu de la présence d'une Bécasse sur son terrain, c'est possible. Cela ne prouve pas que l'Oiseau, qu'il n'a pu voir arriver, ait opéré son aviation par ce même vent. Quant à la direction suivie par les Oiseaux lors de leur arrivée et de leur départ, les observateurs n'ont certainement pu la contrôler. La comparaison entre les diverses observations peut seule la faire supposer et même déterminer avec quelque certitude.

Comme pour les autres Oiseaux, les enquêteurs avaient demandé aux observateurs les dates d'arrivée et celles du départ des Bécasses et, comme pour bien d'autres espèces, il est intéressant de constater que certains observateurs, et toujours ceux habitant les mêmes contrées, ont appelé « arrivée » le mouvement de descente à l'automne et « départ » le passage de retour, alors que d'autres appellent au contraire « arrivée » le passage de retour et « départ » celui de l'arrière-saison.

J'ai tenu à dresser une carte (n° 1) indiquant les départements où, contrairement aux observateurs du reste du territoire, les personnes consultées ont appelé « arrivée » le passage de retour et « départ » le passage d'automne.

Le fait s'est présenté identique pour les Bécassines, et toujours de la part des observateurs des départements de l'Est et du Nord-Est. Il est certain que les habitants du pays de nidification des Oiseaux migrateurs appellent aussi « arrivée » de ces Oiseaux le moment où ils arrivent pour nicher et séjourner pendant l'été et qu'ils qualifient de « départ » le mouvement de descente de l'arrière-saison qui amène ces migrateurs sur certains de nos départements et que, nous, nous appelons l'« arrivée ».

Il n'y a qu'un pas pour induire de cette constatation que si, sur quelques départements français, le retour des Oiseaux au printemps est appelé « arrivée », cela provient uniquement de ce que les Bécasses, en l'espèce, y arrivent plus nombreuses, et que, comme elles suivent plus particulièrement les côtes lors de leur premier passage, elles les abandonnent en partie pour leur retour, se jetant sur les départements de l'Est et du Nord-Est, leur direction à ce moment étant du sud-ouest au nord-est et à l'est. En résumé, ne peut-on conclure que, comme elles passent en automne nombreuses sur les départements du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud-Ouest, comme elles repassent au printemps plus nombreuses sur les départements de l'Est et du Nord-Est, le mouvement de descente a lieu avec une forte poussée vers l'ouest et le retour avec une orientation plus marquée vers l'est-nord-est ?

La grosse masse des Bécasses, à l'approche de la mauvaise saison, se dirigerait donc des pays de nidification vers les mers : la mer du Nord, la Manche ou l'Océan. — Aux premières manifestations du printemps, elle se porterait, à travers terres, vers les lieux de reproduction, décrivant ainsi, au cours de l'ensemble de la migration, une vaste ellipse.

Il ne faudrait toutefois pas généraliser, les départements maritimes voyant les Bécasses à leurs deux passages.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA BÉCASSE. 239

Mais, toutefois, on pourrait encore, comme je l'ai fait pour d'autres Oiseaux, dire que le passage de retour sur les départements de l'Ouest est alimenté surtout par les Oiseaux qui nichent au nord, et celui qui s'opère sur les départements du Centre et de l'Est par les Oiseaux qui nichent au nord-est. Si le principal mouvement de retour indique la nidification comme devant se concentrer surtout à l'est et au nord-est, il ne faut pas oublier que la Bécasse niche aussi au nord et que les produits de cette nidification descendent au sud. C'est ce qui explique que certains de ces Oiseaux viennent se tuer sur les phares, ce qui a fait croire un moment que toutes les Bécasses venaient de l'ouest. Il en vient un certain nombre du nord, mais il est bien certain que celles qui *retournent* à l'est et au nord-est en *reviennent* aussi.

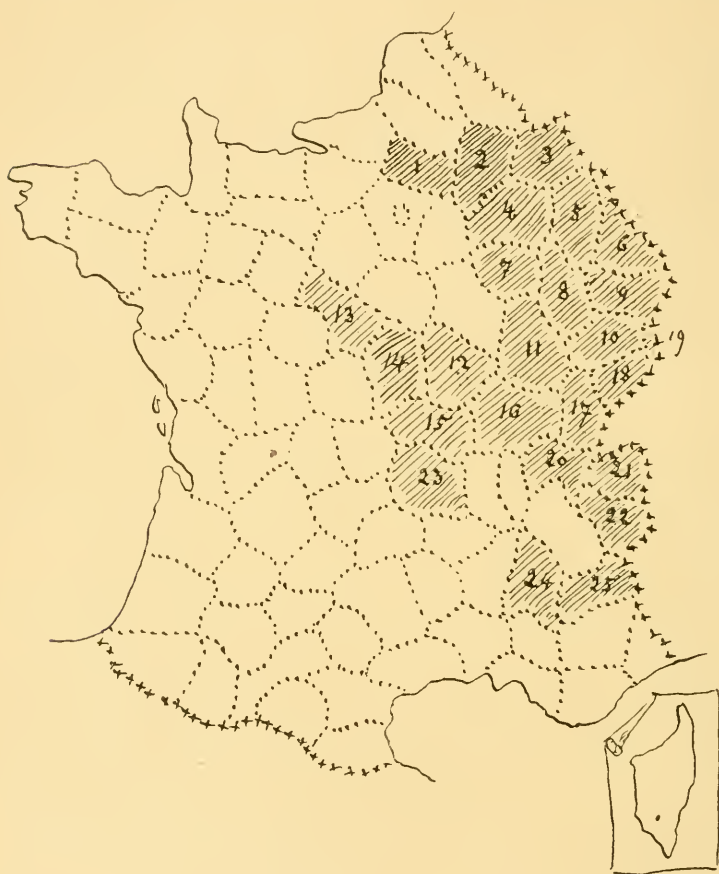
Quant à la nidification de la Bécasse en France, nidification qui a fait l'objet de bien des controverses, elle a été cependant maintes fois constatée. Beaucoup d'incrédules ont prétendu que seules les Bécasses blessées restaient à nicher en France. Les forestiers, parmi lesquels je ne citerai qu'une autorité : M. de la Rue, ancien inspecteur des forêts sous l'Empire, qui fut préposé pendant longtemps à l'organisation des chasses impériales, a écrit avoir souvent trouvé des nichées de Bécasses, et il estimait que la Bécasse niche en France d'une façon régulière. Personnellement, j'ai été avisé de maints cas de nidification ; l'enquête vient corroborer ces faits isolés. La Bécasse niche, soit accidentellement, soit régulièrement, sur 60 de nos départements, et près de 400 observateurs ont rapporté des observations de nidification isolée ou régulière de la Bécasse dans nos forêts.

La carte n° 2 qui accompagne cette étude indique ceux de nos départements sur lesquels ces cas de nidification ont été observés.

Mais, comme je l'ai dit à propos d'autres Oiseaux, ce n'est là qu'une *queue* de nidification.

Les Bécasses, en remontant au nord ou à l'est et au nord-est, commencent peut-être à « s'égrener » en cours de route

sur notre territoire. Toutefois, comme l'aire de nidification, nidification très clairsemée, j'en conviens, s'étend sur presque toute la France et atteint même les départements voisins des Pyrénées, on peut affirmer que la Bécasse



Carte n° 1.

nicherait peut-être en grand nombre dans nos bois si elle y trouvait la sécurité.

Voici le tableau dressé d'après les feuilles d'enquête. La première partie comprend les départements sur lesquels le passage de retour est qualifié d'« arrivée » par les obser-

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA BÉCASSE. 241

vateurs; la seconde englobe les observations faites sur les autres départements.

TABLEAU N° 1

DÉPARTEMENTS SUR LESQUELS LE PASSAGE DE RETOUR EST APPELÉ « ARRIVÉE » ET LE PASSAGE DE DESCENTE APPELÉ « DÉPART » PAR LES OBSERVATEURS.

1. — Oise.

ARRIVÉE : mars, avril.		NICHE : mai, juin.
DÉPART : septembre, novembre,		décembre.

2. — Alsne.

ARRIVÉE : mars, avril.		NICHE : avril, mai, juin.
DÉPART : octobre, novembre.		

3. — Ardennes.

ARRIVÉE : mars, avril.		NICHE : mars, avril, mai.
DÉPART : septembre, octobre.		

4. — Marne.

ARRIVÉE : février, mars, avril.		NICHE : avril.
DÉPART : novembre.		

5. — Meuse.

ARRIVÉE : mars, avril.		NICHE : mars, avril, mai.
DÉPART : octobre, novembre.		

6. — Meurthe-et-Moselle.

ARRIVÉE : mars, avril.		NICHE : avril, mai.
DÉPART : octobre, novembre.		

7. — Aube.

ARRIVÉE : mars, mai.		NICHE : avril, mai, juillet.
DÉPART : novembre.		

8. — Haute-Marne.

ARRIVÉE : février, mars.		NICHE : mars, avril.
DÉPART : octobre, novembre.		

9. — Vosges.

ARRIVÉE : février, mars, avril.		NICHE : mars, avril, juin.
DÉPART : septembre, octobre, novembre.		

10. — Haute-Saône.

ARRIVÉE : février, mars.		NICHE : mars, avril, mai.
DÉPART : octobre, novembre.		

11. — Côte-d'Or.

ARRIVÉE : février, mars.		NICHE : avril, mai.
DÉPART : octobre, novembre.		

12. — Nièvre.

ARRIVÉE : mars.		NICHE : avril.
DÉPART : octobre, novembre.		Passé surtout au printemps.

13. — Loir-et-Cher.

ARRIVÉE : février, mars.		DÉPART : avril.
Passage en novembre peu im- portant.		NICHE : mars, mai, juin et même en février(? ?).

14. — Cher.

ARRIVÉE : février, mars.		NICHE : mars, avril, mai.
DÉPART : mars.		

15. — Allier.

Seul passage important en mars. C'est pourquoi les observa- teurs donnent la date d'arrivée au mois de mars.		Arrive en réalité en novembre. DÉPART : mars. NICHE : mars, mai, juin.
---	--	--

16. — Saône-et-Loire.

ARRIVÉE : février, mars.		NICHE : mars, avril.
DÉPART : octobre, novembre.		

17. — Jura.

ARRIVÉE : mars, avril.		NICHE : avril, juin.
DÉPART : octobre, novembre.		

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA BÉCASSE. 243

18. — Doubs.

ARRIVÉE : février, mars, avril.		NICHE : mars, avril.
DÉPART : octobre.		

19. — Haut-Rhin (Belfort).

ARRIVÉE : mars.		NICHE : avril.
DÉPART : octobre, novembre.		

20. — Ain.

ARRIVÉE : mars, avril.		NICHERAIT : avril, juin, juillet.
DÉPART : octobre, novembre, décembre.		let.

21. — Haute-Savoie.

ARRIVÉE : mars, avril.		NICHE : avril, mai, juin, juillet.
DÉPART : octobre, novembre.		

22. — Savoie.

ARRIVÉE : mars, mai.		NICHE : avril, mai, juillet.
DÉPART : octobre, novembre.		

23. — Puy-de-Dôme.

ARRIVÉE : mars.		NICHE : juin, juillet.
DÉPART : octobre, novembre, décembre.		

24. — Drôme.

ARRIVÉE : mars, avril.		Ne niche que très rarement.
DÉPART : novembre.		

25. — Hautes-Alpes.

ARRIVÉE : mars, mai.		Ne niche pas.
DÉPART : octobre, novembre.		

TABLEAU N° 2

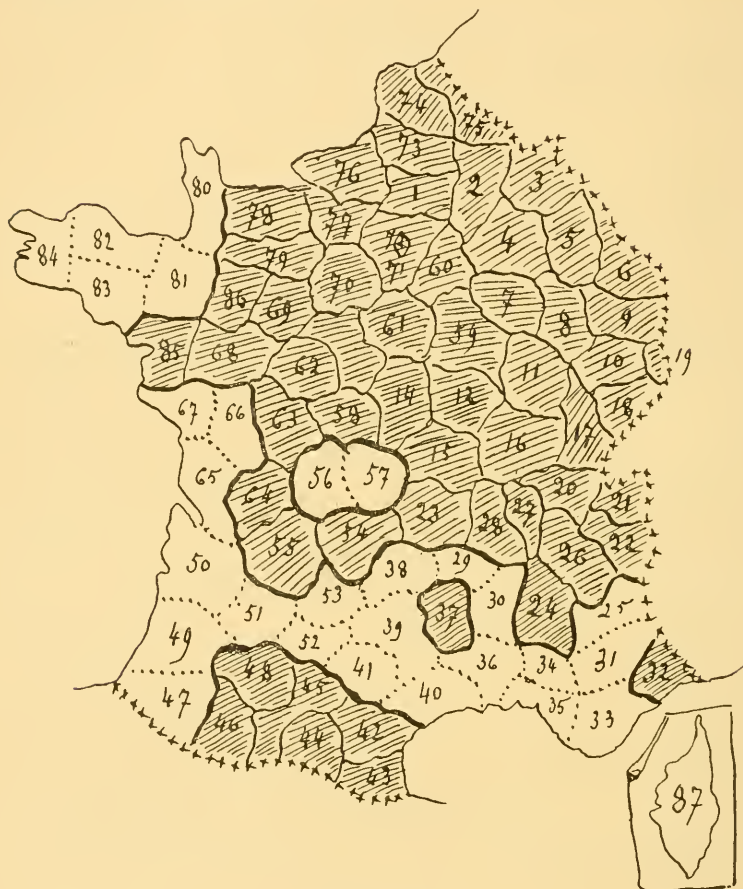
DÉPARTEMENTS SUR LESQUELS LE PASSAGE DE DESCENTE EST APPELÉ « ARRIVÉE » ET LE PASSAGE DE RETOUR « DÉPART » PAR LES OBSERVATEURS.

26. — Isère.

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Repasse mars et avril.
DÉPART : même mois.		NICHE : mai, juin.

27. — Rhône.

ARRIVÉE : septembre, octobre, novembre.	Une observation sur la nidifica- tion.
DÉPART : octobre, novembre.	



Carte n° 2.

28. — Loire.

ARRIVÉE : octobre, novembre.	Une observation sur la nidifica- tion.
DÉPART : mars, avril.	

29. — Haute-Loire.

ARRIVÉE : octobre, novembre.	Ne niche pas.
DÉPART : mars, avril.	

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA BÉCASSE. 245

30. — **Ardèche.**

ARRIVÉE : octobre.		Ne niche pas.
DÉPART : février, mars.		

31. — **Basses-Alpes.**

Passé automne et printemps. | Ne niche pas.

32. — **Alpes-Maritimes.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		NICHE : juin.
DÉPART : février, mars.		

33. — **Var.**

Passé automne et printemps. | Ne niche pas.

34. — **Vaucluse.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Ne niche pas.
DÉPART : janvier, février, mars.		

35. — **Bouches-du-Rhône.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Ne niche pas.
DÉPART : janvier, février, mars.		

36. — **Gard.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Ne niche pas.
DÉPART : mars, avril.		

37. — **Lozère.**

Passé automne et printemps. | NICHE : très rarement.

38. — **Cantal.**

Passé en octobre et février,		Ne niche pas.
mars.		

39. — **Aveyron.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Ne niche pas.
DÉPART : mars.		

40. — **Hérault.**

ARRIVÉE : octobre, novembre,		DÉPART : janvier, février, mars.
décembre.		Ne niche pas.

41. — **Tarn.**

ARRIVÉE : novembre.		DÉPART : février, mars.
---------------------	--	-------------------------

42. — **Aude.**

ARRIVÉE : octobre, novembre et décembre.		DÉPART : février, mars. Niche dans les forêts.
---	--	---

43. — **Pyrénées-Orientales.**

ARRIVÉE : novembre, octobre, décembre.		DÉPART : mars, avril. Nicherait dans les montagnes.
---	--	--

44. — **Ariège.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		NICHE : mars, juin.
DÉPART : janvier, février, mars.		

45. — **Haute-Garonne.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Nidification incertaine.
DÉPART : février, mars, avril.		

46. — **Hautes-Pyrénées.**

ARRIVÉE : octobre, novembre, décembre.		DÉPART : février, mars. Nidification incertaine.
---	--	---

47. — **Basses-Pyrénées.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Ne niche pas.
DÉPART : janvier, février, mars.		

48. — **Gers.**

ARRIVÉE : septembre, octobre, novembre.		NICHERAIT : avril. Une observation.
DÉPART : mars.		

49. — **Landes.**

ARRIVÉE : octobre, novembre, décembre.		DÉPART : janvier, février, mars. Ne niche pas.
---	--	---

50. — **Gironde.**

ARRIVÉE : octobre, novembre, décembre.		Ne niche pas. Une seule observation.
DÉPART : janvier, février.		

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA BÉCASSE. 247

51. — **Lot-et-Garonne.**

ARRIVÉE : novembre, décembre. | Ne niche pas.
DÉPART : mars, avril. |

52. — **Tarn-et-Garonne.**

Renseignements insuffisants. | Passe octobre.

53. — **Lot.**

Passe en mars.

54. — **Corrèze.**

ARRIVÉE : novembre, octobre. | NICHE : avril, mai, juin.
DÉPART : mars, avril. |

55. — **Dordogne.**

ARRIVÉE : octobre, novembre. | NICHE : juillet.
DÉPART : mars. |

56. — **Haute-Vienne.**

Passe en octobre et novembre.

57. — **Creuse.**

Passe automne et printemps. | Ne niche pas.

58. — **Indre.**

ARRIVÉE : octobre, novembre. | NICHE : mars, avril, juin.
DÉPART : février, avril. |

59. — **Yonne.**

ARRIVÉE : septembre, octobre, | DÉPART : mars, avril.
novembre. | Niche.

60. — **Seine-et-Marne.**

ARRIVÉE : octobre, novembre. | NICHE : mai.
DÉPART : mars, avril, mai. |

61. — **Loiret.**

ARRIVÉE : octobre, novembre. | NICHE : avril, mai, juin.
DÉPART : mars, avril. |

62. — **Indre-et-Loire.**

ARRIVÉE : septembre, octobre.		NICHE : mai, juin.
DÉPART : février, mars.		

63. — **Vienne.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		NICHE : juin, juillet.
DÉPART : mars, avril.		

64. — **Charente.**

ARRIVÉE : octobre, décembre.		Niche accidentellement.
DÉPART : ? ?		

65. — **Charente-Inférieure.**

ARRIVÉE : octobre, novembre, décembre.		DÉPART : février, mars. Ne niche pas.
---	--	--

66. — **Deux-Sèvres.**

ARRIVÉE : octobre.		Ne niche pas.
DÉPART : février.		

67. — **Vendée.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Ne niche pas.
DÉPART : février, passage peu abondant.		

68. — **Maine-et-Loire.**

ARRIVÉE : octobre.		NICHE : avril, mai.
DÉPART : mars.		

69. — **Sarthe.**

ARRIVÉE : novembre, décembre.		NICHE : avril, mai (??).
-------------------------------	--	--------------------------

70. — **Eure-et-Loir.**

ARRIVÉE : novembre.		Niche.
DÉPART : février, mars.		

71. — **Seine-et-Oise.**

ARRIVÉE : septembre, octobre, novembre.		DÉPART : mars, avril. NICHE : avril, mai, juin.
--	--	--

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA BÉCASSE. 249

72. — Seine.

Observations de M. Vian :		DÉPART : mars, avril.
ARRIVÉE : du 15 octobre au 15 novembre.		NICHE : avril, accidentellement.

73. — Somme.

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Ne niche que très accidentelle-
DÉPART : février, mars.		ment.

74. — Pas-de-Calais.

ARRIVÉE : octobre, novembre, décembre.		DÉPART : février, mars, avril.
		NICHE : mai, juin (??).

75. — Nord.

ARRIVÉE : octobre, novembre, décembre.		DÉPART : mars, avril.
		NICHE : avril, mai.

76. — Seine-Inférieure.

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Niche régulièrement.
DÉPART : mars.		

77. — Eure.

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Quelques-uns sédentaires d'oc-
DÉPART : mars.		tobre à mars.
		NICHE : avril.

78. — Calvados.

ARRIVÉE : octobre, novembre.		mais <i>très régulière</i> . <i>Observation</i>
DÉPART : février, mars.		<i>personnelle</i> .
Niche : nidification peu dense,		

79. — Orne.

ARRIVÉE : septembre, octobre, novembre.		DÉPART : juillet.
		NICHE : avril, mars, mai, juin.

80. — Manche.

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Ne niche pas.
DÉPART : février, mars.		

81. — **Ille-et-Vilaine.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Ne niche pas.
DÉPART : mars.		Très commune aux passages.

82. — **Côtes-du-Nord.**

ARRIVÉE : novembre, décembre.		Ne niche pas.
DÉPART : mars.		

83. — **Morbihan.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Ne niche pas.
DÉPART : février, mars, avril.		

84. — **Finistère.**

ARRIVÉE : octobre, novembre.		Ne niche pas.
DÉPART : février, mars, avril.		

85. — **Loire-Inférieure.**

ARRIVÉE : octobre.		Niche rarement.
DÉPART : mars.		

86. — **Mayenne.**

ARRIVÉE : novembre.		Nicherait en mai.
DÉPART : mars, avril.		

87. — **Corse.**

ARRIVÉE : octobre, novembre, décembre.		DÉPART : février, mars. Ne niche pas.
---	--	--

A côté des observations contenues dans ce tableau, il convient d'ajouter celles qui ont été consignées par quelques observateurs et qui sont du reste parfaitement connues.

On sait que la Bécasse arrive en France vers le mois d'octobre, quelques-unes même en septembre, et que la grande masse de ces Oiseaux semble s'abattre sur la plupart de nos départements vers la Toussaint.

En Bretagne et sur les côtes de l'Océan se produisent de forts passages, de vrais passages.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA BÉCASSE. 251

Puis, sur tout le territoire, un certain nombre de Bécasses se cantonnent, les unes jusqu'aux froids, les autres d'une façon tout à fait sédentaire. Et encore celles qui sont cantonnées ne quittent-elles pas le pays avec la gelée; elles se déplacent, gagnent les bords des ruisseaux et recherchent l'eau vive; j'en trouve régulièrement aux bordures de marais tous les hivers et pendant les plus grands froids.

Il n'est pas sans intérêt de bien faire ressortir ici ce fait que si sur certains départements la Bécasse *passse*, elle est partout à partir de la Toussaint, et je ne crois pas qu'il existe beaucoup de bois qui n'aient leur Bécasse ou leurs Bécasses, suivant leur étendue.

Différant en cela des Oiseaux de passage proprement dits, la Bécasse devient alors un Oiseau cantonné, et est tellement attachée au coin qu'elle a choisi qu'elle y revient sans cesse, quoique ayant été dérangée et tirée plusieurs fois. Il est très probable que celles qui ont échappé à la mort reviennent à leur cantonnement l'année suivante, comme le font les Hirondelles, par exemple, et qu'elles y resteraient pour y nicher si elles n'étaient pas dérangées, d'un côté par le froid et la gelée, d'un autre côté par les chasseurs à l'époque surtout de la reproduction. Les amours des Bécasses ont pour théâtre nos bois; la *croûle* le prouverait surabondamment si nombre de chasseurs observateurs n'avaient remarqué que nombre de Bécasses tuées au printemps ont des œufs dans l'ovaire et si les gourmets ne savaient parfaitement reconnaître l'époque des amours de ces Oiseaux au mauvais goût de leur chair.

Il est donc probable que puisque, malgré la poursuite dont elles étaient l'objet, une certaine quantité de Bécasses couvaient déjà en France quand leur chasse était tolérée au printemps, nos bois verront ces Oiseaux nicher en bien plus grand nombre, leur tranquillité se trouvant maintenant assurée. L'an dernier, des cas de nidification plus nombreux ont été constatés, et, personnellement, j'en connais plusieurs.

L'enquête, en montrant que la Bécasse est répandue partout sur notre territoire, soit comme Oiseau de passage,

soit comme Oiseau cantonné, donne raison à ceux qui la considèrent comme susceptible de s'attacher en plus grand nombre à notre sol pour y nicher ; elle me paraît avoir eu un côté intéressant au moment où la protection de cet Oiseau est à l'ordre du jour.

(Reproduction interdite.)

ZOBODAT - www.zobodat.at

Zoologisch-Botanische Datenbank/Zoological-Botanical Database

Digitale Literatur/Digital Literature

Zeitschrift/Journal: [Ornis - Journal of the International Ornithological Committee.](#)

Jahr/Year: 1902 - 1904

Band/Volume: [12](#)

Autor(en)/Author(s): Ternier Louis

Artikel/Article: [DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE EN FRANCE DE LA BECASSE 235-252](#)